

VI. QUELQUES QUESTIONS ÉPINEUSES

Quel que soit l'angle sous lequel on aborde la question, la politique commerciale pose des défis au Canada.

- Au plan de **la gouvernance**, le gouvernement fédéral cherche à conserver sa capacité à légiférer dans l'intérêt public. Les provinces ont, elles aussi, le même souci, d'autant plus que les négociations commerciales ont commencé à toucher des dossiers relevant des provinces ou tombant dans le champ des compétences conjointes. Tout en restant conscient de ces préoccupations, le Canada doit parler d'une seule voix s'il veut participer aux négociations de manière crédible et efficace.
- En règle générale, les Canadiens se préoccupent des questions portant sur des **valeurs** comme les droits au travail et de la personne ou la protection de l'environnement. S'attaquer à ces thèmes lors de négociations requiert une certaine flexibilité.
- Au plan **économique**, le Canada se heurte à un obstacle lorsque les négociations portent sur des secteurs qu'il continue de protéger. Mais certains secteurs génèrent des avantages qui ne sont pas réductibles à de simples considérations économiques : citons la culture, la santé, l'éducation publique ou la gestion de l'environnement. La politique commerciale ne doit pas abroger le droit d'intervenir pour soutenir des politiques essentielles à l'identité et à l'avenir du Canada.

